

UNIVERSITÉ DE TOURS

- VU les articles L. 613-1, L. 712-2 et D. 643-59 et suivants** du Code de l'Éducation
- VU le décret du 17 décembre 1933** relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014** fixant le Cadre National des Formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle et de Master ;
- VU l'arrêté du 6 décembre 2019** portant réforme de la licence professionnelle ;
- VU la circulaire n°2000-033 du 1^{er} mars 2000** relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU la délibération de la CFVU n°2024-002 en date du 28 mars 2024** portant sur les modalités de contrôle de connaissances et de compétences : Licence, Licence professionnelle et Master ;
- VU la délibération n°CFVU 2024-004 du 19 septembre 2024** portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;
- VU la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024** portant élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU la délégation de signature du Président de l'université aux vice-présidents en date du 12 décembre 2024 ;**
- VU les propositions du Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Blois ;**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen et de délivrance des licences professionnelles pour l'année universitaire 2024-2025 sont composés des personnes désignées ci-après :

MENTION MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Parcours Amélioration continue de la production industrielle (GPI)

Présidente : Isabelle LAFFEZ – enseignante chercheur

Membres : Michaël BOULAY – enseignant associé - EAST / Support TPS - JTEKT-HPI Blois
Christophe COUSOT – Référent LPGPI - Pôle Formation UIMM Eure Seine Estuaire
Virgile GRANET – Technicien qualité – METAPLAST Blois
Bruno VIGNOL – enseignant

Suppléants : Samuel CALLÉ, Directeur
Catherine CHENU, Directrice-adjointe
Marc STUBLEY, enseignant anglais

MENTION OPTIQUE PROFESSIONNELLE

Parcours Métiers de la vision : réfraction, contactologie, basse-vision

Président : Patrick LAFFEZ - enseignant chercheur

Membres : Géraldine OBADIA – chargée d’enseignement
Jérôme SAVORNIN – opticien - magasin KRYS
François VANDER MEULEN - enseignant chercheur

Suppléants : Samuel CALLÉ, Directeur
Catherine CHENU, Directrice-adjointe
Marc STUBLEY, enseignant anglais

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l’objet d’un affichage dans les locaux de l’université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l’exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 30 janvier 2025

Pour le Président de l’Université et par délégation,
La Vice-Présidente en charge de la formation



Stéphanie CARREZ